

La Villa Sainte-Lucie de Virton en commissariat - 28/12/2018

Virton -

Il est né le Divin Enfant à Noël, mais juste avant la Nativité, les religieuses de la Doctrine chrétienne de Virton ont permis une autre naissance: celle du commissariat ou hôtel de police pour la zone de police de Gaume.



Porté par le président du collège de police, le maire de Virton François Culot, et par le chef de corps de la zone, le commissaire divisionnaire Jean-Yves Schul, le rachat de ce bâtiment des religieuses, rue Croix-le-Maire à Virton, est enfin une réalité.

L'acte authentique d'achat a été signé le vendredi 21 décembre.

Culot: «Une superbe opportunité»

«Avec 55 ares de terrain, c'est une superbe opportunité, se félicite François Culot. Ce l'est d'autant plus que cela rapproche du centre-ville les 40 emplois de l'ex-gendarmerie face à l'ISF + environ 35 venant du SER et d'Etalle. Cette présence au centre de Virton nous apportera plus de sécurité.»

Pour 450 000€

Le bâtiment de l'ancien home Villa Sainte-Lucie et la propriété qui l'entoure ont été achetés 450 000€ par la zone de police. Un architecte sera désigné en en 2019 pour les travaux de rénovation.

«Selon la décision du collège de police, ces frais de rénovation ne pourront dépasser 5 millions + des honoraires d'architecte d'un maximum de 500 000€», précise le commissaire Schul.

D.Z. (L'Avenir)

X

Lavenir.net veille sur vos données personnelles

Lavenir.net accorde la plus haute importance aux données personnelles que vous lui avez confiées. **Lire notre politique de confidentialité**

L'utilisation de cookies nous permet de personnaliser votre expérience sur notre site et d'analyser notre trafic. Nous partageons des informations sur l'utilisation de notre site avec de partenaires de médias sociaux, de publicité et d'analyse. **En savoir plus sur l'utilisation des cookies.**